

Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC

N°TVA:



FACTURE n° 09143758 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 19736513 DU 2/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
703177.01	JOINT ACRYL.FISSURE BLC 300ML OBRA	2	U		3,08	6,16		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
233546.01	RACLETTES PLASTIQUES CARRELEUR 27CM	1	U		5,07	5,07		
	dont Eco-Contribution					(0,08)		
233403.01	PLATOIR A NET.MONOBLOC 28/14CM 30MM	1	U		8,49	8,49		
	dont Eco-Contribution					(0,14)		
BON N° 19736521 DU 2/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
11618.01	COLLE PATE HP -SEAU 25KG EDILIS	1	U		31,42	31,42		
BON N° 19736579 DU 4/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
11931.01	JOINT FIN BLANC -SAC 5KG EDILIS	2	U		8,78	17,56		
370955.01	COFFRET MODULABLE VISSAGE (36P)	1	U		45,00	45,00		
BON N° 19736586 DU 4/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
76110.01	FORET SDS-PLUS 7/EXPERT 10/100/165	1	U		7,89	7,89		
BON N° 19736588 DU 4/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC

N°TVA:



FACTURE n° 09143758 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
260008.01	EQUERRE EA 100/ 60/ 40/2,5	2	U		1,53	3,06		
BON N° 19736603 DU 5/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
128856.01	TUBE PVC BATIMENT NFE+NFME D 80-4ML	8	ML		3,56	28,48		
	dont Eco-Contribution					(0,88)		
1637.01	COUDE MF 87°30 D 80 UCR8	2	U		3,97	7,94		
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
1709.01	REDUCTION EXT.EXC.MF D 80/ 40 UIR4	1	U		4,80	4,80		
1738.01	TAMPON RED.MF SIMPLE D 80/ 40 UR4	1	U		6,88	6,88		
BON N° 19736631 DU 9/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
128853.01	TUBE PVC+ NF ME D 40 4M	4	ML		1,89	7,56		
	dont Eco-Contribution					(0,20)		
BON N° 19736661 DU 10/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
579946.04	PLINTHE NORD BLC BD 9/ 70- 3,90ML	15,60	ML		0,77	12,01		
	dont Eco-Contribution					(0,16)		
BON N° 19736785 DU 17/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
614290.01	CHEVILLE NYLON 6/30 COL. (100)EDIA	1	U		5,08	5,08		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 19736868 DU 20/02/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par eric								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC

N°TVA:



FACTURE n° 09143758 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
175005.01	LISSE POUR FOURRURE-3,00ML GYPSO	30	ML		0,67	20,10		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
175002.02	FOURRURE F47-2,70ML GYPSO	108	ML		0,78	84,24		
	dont Eco-Contribution					(1,08)		
BON N° 15838238 DU 27/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ERIC								
1134.02	GR 32 PNX KRAFT 135/60- 75MM R2,35	40,50	M2		8,79	356,00		
	dont Eco-Contribution					(3,24)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(6,41)		

Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.

Carte N°2921001223978 Eric CAMPOS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
662,74	20,00% 132,55	795,29	31/03/26	L.C.R.	17807 00832 75421857516 41

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.